Ville de Lausanne

Communiqué

Développement durable : Lausanne fait le bilan

La Municipalité présente la « Revue développement durable 2015-2019 » dans laquelle elle illustre, de manière synthétique, les résultats finaux de l'état de la situation sur les objectifs fixés en termes de durabilité. Le bilan révèle bon nombre d'objectifs atteints et souligne l'engagement de la Municipalité pour maintenir ses efforts. Ces résultats démontrent aussi que c'est en associant les politiques publiques et le travail de tous les services que ces objectifs ont pu être atteints.

Qu'il s'agisse de cohésion sociale, de préservation de la nature, d'efficience énergétique, de mobilité douce ou encore d'économie et production/consommation responsables, la Ville de Lausanne a posé des objectifs ambitieux. C'est ainsi que, forte d'un esprit d'ouverture, mais consciente de la fragilité de ces équilibres, la Municipalité imprime, depuis des années, des orientations solides en matière de durabilité.

C'est sur la base de la signature par la Ville de Lausanne de la Charte d'Aalborg en 1998, que le Plan développement durable Ville 2015 – 2019 a été conçu par l'ensemble des services de l'administration et a fait l'objet d'une consultation de nombreuses associations et groupes d'intérêt. Le Plan s'articule autour de 9 engagements, répartis sur 3 piliers (environnement, société et économie), 34 objectifs et 120 mesures de réalisation.

Aujourd'hui, suite au monitoring des indicateurs, la Municipalité présente la revue des résultats finaux de l'état de la situation sur les objectifs fixés. Divisée en 5 chapitres (qualité des espaces urbains ; cohésion sociale ; production et consommation ; économie ; et promotion de la santé) et 18 thématiques de durabilité, la revue a comme objectif de répondre à la question suivante : « qu'avons-nous fait et où en sommes-nous ? ». A titre d'exemples, l'on peut prendre connaissance de 200'000 m2 de nouveaux habitats pour la biodiversité, l'augmentation du trafic cyclable de 54% pendant la période mentionnée, ou encore le soutien en 2017 par le Fonds lausannois d'intégration de 83 projets portés par 53 associations, en faveur de la diversité culturelle. Aussi s'agit-il non seulement de faire un bilan, mais aussi d'établir des bases solides pour déterminer les prochains objectifs et actions à venir afin de continuer à concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques durables.

Grâce à la mise en mouvement de tous les services de l'administration, il est désormais possible de conclure que la Ville a atteint bon nombre d'objectifs qu'elle s'était fixés. Ainsi, la Commune continuera de porter un accent fort sur les enjeux de durabilité par des politiques publiques et des actions concrètes, qui pourront être, à son échelle, autant de contributions positives au nouvel agenda mondial des 17 objectifs de développement durable 2030 – ODD 230 – définis sur les principaux axes de l'humanité, la planète, la prospérité et la paix. Notons que le Plan climat de la Ville, dont le 1er volet opérationnel sera présenté d'ici à la fin de l'année, est un des axes importants de cette politique en visant des mesures tant de réduction des émissions pour limiter l'évolution climatique annoncée que d'adaptation aux changements climatiques.

La Municipalité de Lausanne

Pour télécharger la revue : www.lausanne.ch/revue-dd

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, +41 21 315 22 01**
- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture, +41 21 315 52 00 | +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 7 octobre 2020